

PAS À PAS

VERS L'ÉDUCATION ET
LA FORMATION DES ADULTES



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation des adultes



Le Luxembourg a une longue tradition d'éducation et de formation des adultes, comme en témoignent l'offre très vaste de cours et les taux de participation élevés. Différents dispositifs qui en favorisent l'accès ont été mis en place et permettent à tous les résidents du Luxembourg de participer à l'éducation des adultes.

L'ÉDUCATION DES ADULTES EST BÉNÉFIQUE À PLUSIEURS ÉGARDS. ELLE VOUS AIDE À :

- apprendre les langues du pays et à participer plus activement à la société ;
- acquérir les qualifications requises pour intégrer le marché de l'emploi ;
- accéder à un diplôme et une qualification reconnue ;
- améliorer vos compétences de base (lecture, calcul, écriture), clés de tout apprentissage ultérieur ;
- développer votre carrière professionnelle.

Pour faire face aux défis du 21^e siècle, le Luxembourg a besoin de citoyens qui développent leurs compétences tout au long de la vie et qui contribuent ainsi à l'innovation, la compétitivité économique et la cohésion sociale.

Je vous invite cordialement à participer à la formation des adultes et vous souhaite beaucoup de succès et de plaisir.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Offres de formation pour adultes

COMPÉTENCES DE BASE

Savoir lire, écrire et calculer constitue la base de tout apprentissage ultérieur. Il n'est jamais trop tard pour développer ces compétences de base.

Des cours d'instruction de base en langue française et allemande sont gratuitement offerts aux adultes. www.abcd.lu



ÉDUCATION FORMELLE

L'éducation formelle permet aux adultes d'acquérir des diplômes reconnus.

Les cours gratuits du cycle inférieur de l'enseignement secondaire/secondaire technique donnent accès à la formation professionnelle et permettent de poursuivre des études secondaires/secondaires techniques. Les cours du cycle supérieur de l'enseignement secondaire/secondaire technique mènent au diplôme de fin d'études secondaires/secondaires techniques et donnent accès à l'enseignement supérieur et au marché du travail. L'apprentissage pour adultes mène à une qualification professionnelle.

L'Université du Luxembourg ainsi que d'autres organismes de formation proposent des parcours flexibles, adaptés aux adultes. L'apprentissage à distance au niveau de l'enseignement supérieur constitue également une option.



ÉDUCATION NON FORMELLE

Un large éventail de cours de langues et d'autres cours de formation générale ou professionnelle sont offerts par des institutions publiques, des communes, des associations sans but lucratif, ainsi que des organismes de formation privés. Ces cours peuvent ouvrir de nouvelles perspectives au niveau professionnel et personnel.



5

Afin de permettre une coordination efficace des cours et de garantir l'accès à toutes les personnes intéressées, il est demandé aux apprenants de participer activement et régulièrement aux cours et de faire des efforts pour atteindre les objectifs de l'apprentissage.

Comme la participation à l'éducation des adultes est facultative et volontaire, il est important que vous :

- participiez aux cours de façon régulière ;
- vous munissiez d'un bloc-notes et du matériel requis pour suivre le cours ;
- fassiez usage des ressources en ligne qui peuvent soutenir vos apprentissages ;
- respectiez les enseignants et les apprenants de votre cours.



4

Au Luxembourg, tous les citoyens peuvent accéder à la formation des adultes.

- Les cours d'instruction de base et de deuxième voie de qualification sont gratuits.
- Pour les cours d'intérêt général (p.ex. cours de langues), un droit d'inscription est demandé.
- Les personnes reconnues nécessiteuses peuvent obtenir un bon de droit d'inscription réduit (sous certaines conditions).
- Les nouveaux arrivants peuvent obtenir un bon de droit d'inscription réduit par l'intermédiaire de l'OLAI.

Si vous disposez d'un bon de droit d'inscription réduit, vous devez vous engager à participer régulièrement à au moins 70 % des séances pour continuer à bénéficier d'un nouveau bon.

BON

- www.men.public.lu/fr/formation-adultes
- www.lifelong-learning.lu



Au Luxembourg, vous pouvez profiter d'une vaste offre de cours publics et subventionnés ouverts à tous les résidents.

Pour vous informer, consultez le site web du ministère ainsi que la plateforme nationale du lifelong learning.

Prenez en compte les informations pertinentes relatives aux différents cours, comme par exemple :

- le lieu de formation ;
- les prérequis ;
- les horaires ;
- la description du cours et les compétences visées par le cours.

1

Avant d'entamer une formation, constituez un bilan de vos apprentissages :

- énumérez vos formations scolaires depuis votre plus tendre enfance jusqu'à ce jour ;
- décrivez vos compétences linguistiques ;
- décrivez les compétences acquises dans le cadre d'activités professionnelles et communautaires ;
- constituez un portfolio qui rassemble tous les diplômes, certificats et autres documents officiels attestant de vos études ;
- munissez-vous d'une traduction officielle de ces documents ;
- déposez une demande de reconnaissance de vos diplômes au Luxembourg.

Afin de vous aider à accomplir cette tâche, nous avons préparé quelques fiches. Vous pouvez les télécharger en cliquant sur www.men.public.lu/fr/formation-adultes

N'hésitez pas à demander conseil à des professionnels, des amis et des membres de votre famille pour vous aider à remplir les fiches.



2

Faites le bilan de vos apprentissages

Avant d'entamer une formation pour adultes, il est important de définir d'abord vos besoins d'un point de vue civil, social et professionnel.

Nous vous invitons à réfléchir à :

- la nécessité d'améliorer vos compétences linguistiques ;
- la nécessité d'améliorer vos compétences de base (lecture, écriture, calcul) ;
- vos objectifs professionnels ;
- vos objectifs académiques.

Afin de vous aider à accomplir cette tâche, nous avons préparé quelques fiches. Vous pouvez les télécharger en cliquant sur www.men.public.lu/fr/formation-adultes

N'hésitez pas à demander conseil à des professionnels, des amis et des membres de votre famille pour vous aider à remplir les fiches.



3

Définissez vos besoins

CYCLE DE 5 ÉTAPES

S'engager dans l'apprentissage

Accéder aux formations

Consulter l'offre

25 ANS

SERVICE DE LA
FORMATION DES
ADULTES

CONTACT

SERVICE DE LA FORMATION DES ADULTES

12-14, Avenue Emile Reuter · L-2420 Luxembourg

T. 8002 4488 · sfa@men.lu

Pas à pas est une action du projet national pour implémenter l'Agenda Européen pour l'Éducation et la Formation des Adultes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation des adultes

Cofinancé par
le programme Erasmus+
de l'Union européenne

